



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
**MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE**

LE FEUILLET



BUREAU COMMUNAUTAIRE 2020-2026



David NICOLAS
Président de la communauté d'agglomération
Mont Saint-Michel - Normandie
Maire d'Avranches

Les vice-présidents et leurs délégations



David JUQUIN
1^{er} vice-président
Délégué aux finances publiques, aux ressources
humaines, à la commande publique et à l'achat public
Maire de Saint-James



Jessie ORVAIN
2^{ème} vice-présidente
Déléguée à la culture
Maire d'Isigny-le-Buat



Franck ESNOUF
3^{ème} vice-président
Délégué à la cohésion territoriale, à la politique de
santé et au centre intercommunal d'action sociale
Maire de Saint-Laurent-de-Cuves



Vincent BICHON
4^{ème} vice-président
Délégué aux milieux naturels et littoral, à l'eau
potable et au pôle territorial Saint-James/Pontorson
Adjoint municipal de Pontorson



Mikaëlle SEGUIN
5^{ème} vice-présidente
Déléguée au Projet Educatif Social Local (PESL),
à la politique enfance jeunesse et au pôle
territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët
Conseillère municipale de Saint-Hilaire-du-Harcouët



Hervé DESSEROUER
6^{ème} vice-président
Délégué à la gestion des déchets
et au pôle territorial du Mortainais
Maire de Mortain-Bocage



Catherine BRUNAUD-RHYN
7^{ème} vice-présidente
Déléguée à l'assainissement collectif
et non collectif
Maire de Genêts



Sophie LAURENT
8^{ème} vice-présidente
Déléguée aux mobilités, à l'habitat, à la
transition écologique et au développement durable
Maire de Sourdeval



Denis LAPORTE
9^{ème} vice-président
Délégué aux services à la personne
Conseiller municipal de Ducey - Les Chéris



Gaëtan LAMBERT
10^{ème} vice-président
Délégué à l'urbanisme, à la stratégie foncière
et au pôle territorial d'Avranches
Maire de Sartilly-Baie-Bocage



Philippe AUBRAYS
11^{ème} vice-président
Délégué au patrimoine communautaire (services
techniques) et au pôle territorial du Val de Sée
Maire de Brécey



Jean-Luc GARNIER
12^{ème} vice-président
Délégué au tourisme et au pôle territorial
de Saint-Hilaire-du-Harcouët
Adjoint municipal de Saint-Hilaire-du-Harcouët



Angélique FERREIRA
13^{ème} vice-présidente
Déléguée à l'économie
Conseillère municipale à Avranches



Jacques BONO
14^{ème} vice-président
Délégué à la communication
Maire du Mont-Saint-Michel



Raymond BECHET
15^{ème} vice-président
Délégué aux logements communautaires
Maire de Saint-Georges-de-Rouelley



SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

Face aux difficultés rencontrées par les acteurs économiques de son territoire, la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie s'est engagée pour leur venir en aide :



En engageant **324 000 €** à destination des dispositifs « Impulsion Relance Normandie » mis en place par la Région Normandie (aide financière directe aux Très Petites Entreprises ne pouvant pas avoir accès au Fonds National de Solidarité).



En instaurant un dégrèvement exceptionnel des deux tiers de la Cotisation Foncières des Entreprises (C.F.E) au profit des **538 petites et moyennes entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'évènementiel** particulièrement affectées par cette crise, pour un montant de **117 000 €**.



En mettant en place **des ateliers de formation au numérique**, en partenariat avec une association de commerçants et d'artisans et le centre de formation StarTech Normandy et en relayant auprès du tissu commercial et artisanal local, une opération portée par la presse locale cartographiant les initiatives (drive, click & collect...).



En commandant **une centaine de paniers garnis**, de la société manchoise Les Sabots d'Eugénie, composés de produits confectionnés par des artisans locaux : savon, bière, jus de pomme... Permettant de faire (re) découvrir à ses partenaires locaux ou plus lointains les savoir-faire des artisans du pays du Mont Saint-Michel en Normandie et la richesse de son terroir.

Les élus et les agents du service développement économique de la communauté d'agglomération sont

mobilisés pour répondre aux questions des entreprises, les orienter vers les différents dispositifs d'aides disponibles et les bons interlocuteurs.

Contact : service économie de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie : 02 33 89 67 05 service.economie @msm-normandie.fr



ARTISANS, COMMERÇANT.E.S...

L'Opération Collective de Modernisation peut vous accompagner

UN PROJET DE MODERNISATION POUR VOTRE ENTREPRISE ?

L'OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un programme pour la modernisation et le développement des activités artisanales, des commerces et services de proximité par l'attribution de subventions directes pour des investissements ciblés.

POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

- La modernisation des locaux d'activité et des équipements professionnels
- La rénovation des vitrines
- La sécurisation et l'accessibilité à tous les publics
- L'aménagement des véhicules pour un usage professionnel
- L'intégration ou l'élargissement de l'usage du numérique
- Les investissements inscrits dans une démarche de développement durable

POUR EN SAVOIR PLUS :

☎ 02 33 89 67 05

Nicolas MARIOU

Service économie de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie



GESTION DES DÉCHETS

« Dans les prochaines années, la gestion des déchets va devenir de plus en plus couteuse, si nos pratiques ne changent pas ! », « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! » : Partant de ces postulats, quelles sont les alternatives à la production de déchets ? Des groupes de travail citoyens sont en place depuis fin 2020, et vont définir les actions à mettre en oeuvre pour réduire la production de déchets sur le territoire de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie.

Quelques exemples :



J'utilise un gant de toilette ou des lingettes lavables à la place de coton ou des lingettes jetables



J'utilise de la vaisselle lavable à la place de la vaisselle jetable



J'apporte mon contenant (sac en tissu, boîte en verre...) quand je fais mes courses pour éviter les emballages, j'achète en vrac



Je broie mes branchages et les ré-utilise en paillage

Vous souhaitez rejoindre ces groupes de réflexions ? **Contactez le service déchets de la communauté d'agglomération au 02 33 68 68 96 ou service.dechets@msm-normandie.fr**

Les actions menées par le service, les tonnages collectés et diverses autres informations pratiques sont consultables sur le site internet de la communauté d'agglomération : www.msm-normandie.fr

Afin de limiter la hausse du coût de gestion des déchets, en février 2021, les élus communautaires devront faire le choix des grandes orientations à mettre en place suite aux résultats d'une l'étude en cours concernant :

- L'optimisation de la collecte des déchets effectuée en porte-à-porte, en point d'apport volontaire et en déchèterie,
- La mise en place du tri des déchets biodégradables (restes de repas, épluchures) et valorisation de ces déchets (soit en développement le compostage individuel ou collectif, soit par la mise en place d'une collecte en porte à porte),
- La mise en place éventuelle d'une tarification incitative à l'horizon de 2025.

Rappel : il est demandé à chacun d'être vigilant sur le **bon geste de tri**. Les masques jetables, les essuie-tout, les mouchoirs en papier sont à déposer dans le sac d'ordures ménagères.



©Libre de droit



SAISON CULTURELLE 20.21

Retrouvez la programmation sur :

culture-agglo-msm-normandie.fr



RÉNOVER SON LOGEMENT : des aides financières et des conseils techniques



Rénovation énergétique (remplacement de chaudière, changement des menuiseries, isolation des combles, rénovation globale...)



Adaptation du logement à la perte d'autonomie, au handicap (remplacement d'une baignoire par une douche, mise en accessibilité du logement...)



Lutte contre le logement indigne (rénovation globale d'un logement...)

Sur l'ensemble du territoire communautaire, des techniciens spécialisés accompagnent les propriétaires occupants ou bailleurs dans la réalisation de leur projet de rénovation. **Dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) ou des permanences habitat**, profitez de conseils techniques et des subventions accordées sous conditions. Un projet ? Renseignez-vous !

Une O.P.A.H sera lancée dès début 2021 sur les pôles territoriaux d'Avranches et du Val de Sée ainsi qu'une O.P.A.H de Renouvellement Urbain (RU) sur le quartier Saint-Gervais à Avranches.

En 2019 sur les pôles territoriaux d'Avranches et du Val de Sée, la communauté d'agglomération a d'ores et déjà accompagné les particuliers dans leurs projets de rénovation :



102 logements ont été rénovés



757 422 € de subventions ont été accordées (135 dossiers de demandes de subventions)



1 910 385 € de travaux pour la majorité réalisés par des entreprises locales

Exemple de projet financé

Travaux d'amélioration énergétique à Dragey-Ronthon (Changement des menuiseries, isolation des combles perdus et installation d'un poêle à granulés)

Coût des travaux : 17 447 € TTC

Plan de financement	
Anah 50%	5 788 €
État	1 600 €
Aide du conseil départemental de La Manche	500 €
Apport personnel	9 559 €

-> 7 888 € d'aides non remboursables (45 %)

Contact : Service habitat de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie
02 33 89 67 00 ou
mathieu.letorrec@msm-normandie.fr



© Libre de droit



**SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE SUR :**

www.msm-normandie.fr

LinkedIn

Facebook